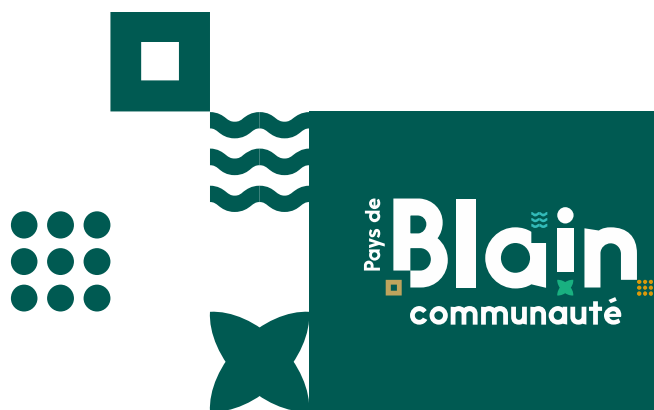


NOTE DE SYNTHÈSE COMPTE ADMINISTRATIF 2021



L'article 2313-1 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales) prévoit qu'une présentation, brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif rend compte, annuellement, des opérations budgétaires exécutées. Il est voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin.

Il est constitué de deux sections, fonctionnement et investissement. Contrairement au budget primitif, il n'y a pas d'obligations d'équilibre pour ce document. Il permet de retracer l'entièreté des engagements budgétaires réalisés par la communauté de communes sur l'exercice.

La section de fonctionnement retrace toutes les recettes et les dépenses de la gestion courante de la collectivité. L'excédent dégagé par cette section est utilisé pour rembourser le capital emprunté et également à autofinancer les investissements.

La section d'investissement retrace les programmes d'investissement en cours et/ou à venir. Les recettes sont issues de l'excédent de la section de fonctionnement ainsi que des dotations/subventions et les emprunts.

Il sera présenté, par le biais de ce document, les résultats de l'exercice 2021 ainsi que ceux des années précédentes afin de voir l'évolution de la santé financière de la Communauté de Communes.

A. BUDGET ADMINISTRATION GENERALE

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1. Les recettes réelles de fonctionnement

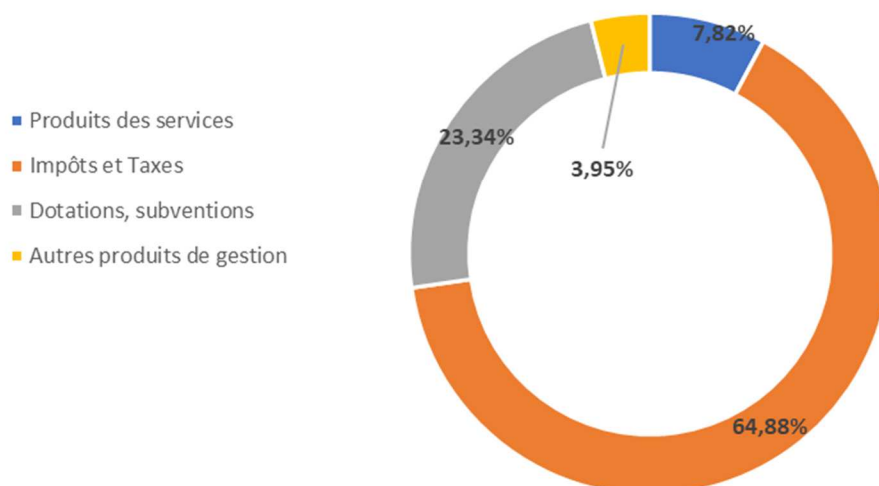
La section de fonctionnement permet d'assurer la gestion courante de l'EPCI.

Au niveau des recettes, on retrouve principalement :

- Les recettes liées à la fiscalité ;
- Les dotations et subventions ;
- Les produits des services, du domaine et ventes diverses.

Pour l'exercice 2021, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 5 649 731,50 €, elles étaient de 5 731 403,71 € en 2020. Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des recettes de fonctionnement



CHAPITRE	CA 2019	CA 2020	CA 2021	2020-2021 %
013 Remboursement sur salaires	22 716,06 €	7 229,38 €	16 408,62 €	55,94 %
70 Produits des services	652 727,85 €	699 619,65 €	437 478,15 €	-59,92 %
73 Impôts et Taxes	3 224 733,71 €	3 569 035,49 €	3 627 942,37 €	1,62 %
74 Dotations, subventions	1 086 188,67 €	1 242 598,81 €	1 305 073,93 €	4,79 %
75 Autres produits de gestion	224 815,94 €	201 733,23 €	220 882,72 €	8,67 %
77 Produits exceptionnels	584,34 €	11 187,15 €	41 945,71 €	73,33 %
TOTAL	5 211 766,57 €	5 731 403,71 €	5 649 731,50 €	-1,45 %

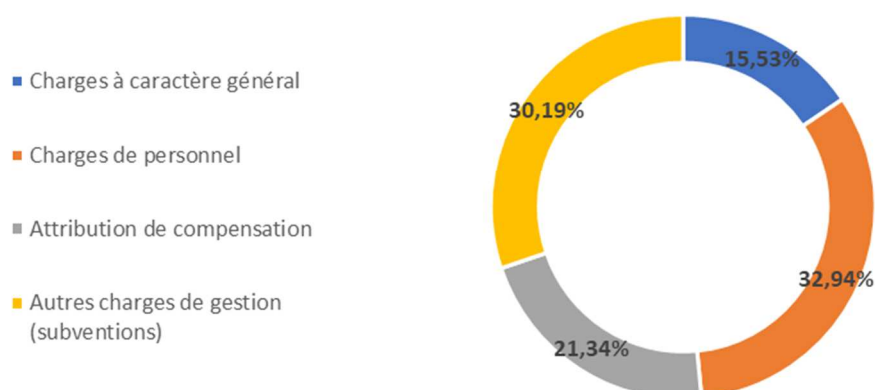
1.2. Les dépenses réelles de fonctionnement

Concernant les dépenses de fonctionnement, on retrouve ici toutes les dépenses récurrentes de la collectivité, soit principalement :

- Les dépenses de personnel ;
- Les charges à caractère général ;
- Les autres charges de gestion courante.

Pour l'exercice 2021, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à un montant total de 5 135 640,17 €, elles étaient de 5 151 845,69 € en 2020. Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des dépenses réelles de fonctionnement



CHAPITRE	CA 2019	CA 2020	CA 2021	2020-2021 %
011 Charges à caractère général	791 300,36 €	748 990,25 €	793 456,36 €	5,60%
012 Charges de personnel	1 803 067,16 €	1 797 174,97 €	1 683 693,09 €	-6,74%
14 Attribution de compensation	1 244 047,98 €	1 139 643,71 €	1 090 629,32 €	-4,49%
65 Autres charges de gestion (subventions)	1 353 795,09 €	1 457 340,67 €	1 542 890,75 €	5,54%
66 Charges financières	1 327,08 €	1 871,70 €	842,22 €	-122,23%
67 Charges exceptionnelles	60,00 €	6 824,39 €	24 128,43 €	71,72%
TOTAL	5 193 597,67 €	5 151 845,69 €	5 135 640,17 €	-0,32%

2. SECTION D'INVESTISSEMENT

A l'inverse de la section de fonctionnement qui implique des recettes et dépenses récurrentes, la section d'investissement comprend des recettes et dépenses définies dans le temps en fonction des différents projets de l'EPCI.

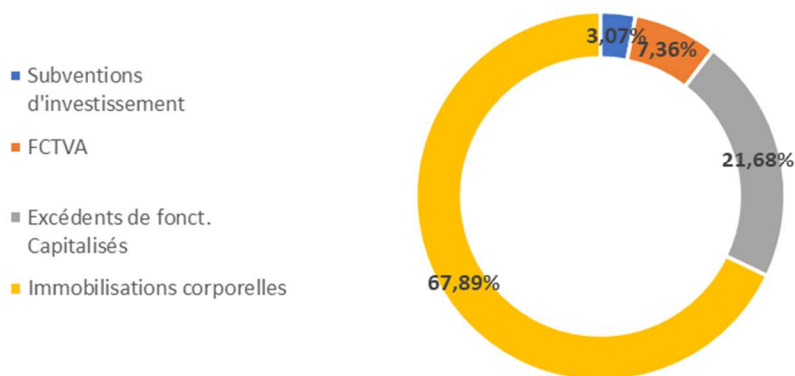
2.1. Les recettes réelles d'investissement

Concernant les recettes d'investissement, on retrouve principalement :

- Les subventions d'investissement (provenant de l'Etat, de la Région, du Département, de l'Europe, ...);
- Le FCTVA;
- L'excédent de fonctionnement capitalisé (l'imputation des excédents de la section de fonctionnement);
- Les emprunts.

Pour l'exercice 2021, les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 1 914 746,31 €, elles étaient de 683 975,79 € en 2020 (qui s'explique par la récupération de la TVA suite à la construction du centre aquatique pour 1 300 000 €). Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des recettes réelles d'investissement



RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2019	201733,23	CA 2021	2020-2021 %
13 Subventions d'investissement	113 388,25 €	349 563,30 €	58 780,95 €	-494,69 %
16 Emprunts et dettes	500 000,00 €			
10 Dotations, fonds divers et réserves		107 666,65 €	140 862,39 €	23,57 %
1068 Excédents de fonct. Capitalisés	455 042,72 €	226 745,84 €	415 102,97 €	45,38 %
21 Immobilisations corporelles			1 300 000,00 €	100,00 %
TOTAL	1 068 430,97 €	683 975,79 €	1 914 746,31 €	64,28 %

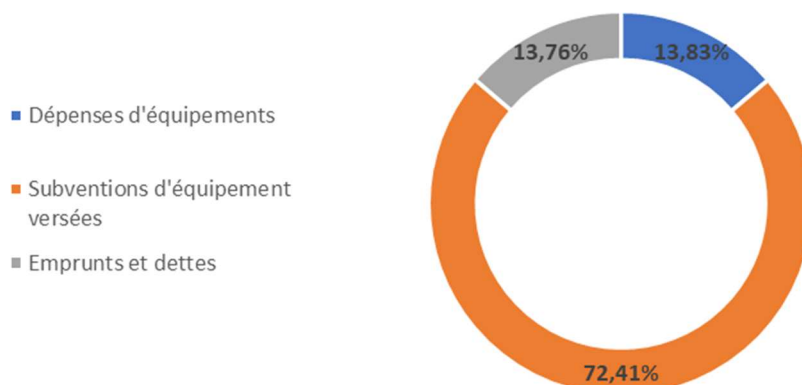
2.2. Les dépenses réelles d'investissement

Pour les dépenses d'investissement, on retrouve principalement :

- Les immobilisations corporelles ;
- Les immobilisations en cours ;
- Le remboursement des emprunts.

Pour l'exercice 2021, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à un montant total de 1 816 357,69 €, elles étaient de 517 337,50 € en 2020.

Structure des dépenses réelles d'investissement



DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2019	CA 2020	CA 2021	2020-2021 %
Dépenses d'équipements	901 949,08 €	267 337,50 €	251 132,69 €	-6,45%
20 Immobilisations incorporelles				
204 Subventions d'équipement versées			1 315 225,00 €	100,00%
21 Immobilisations corporelles	11 616,00 €			
16 Emprunts et dettes	1 238,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €	0,00%
TOTAL	914 803,08 €	517 337,50 €	1 816 357,69 €	71,52%

3. RESULTATS DE L'EXERCICE

REALISATIONS DE L'EXERCICE	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Section de fonctionnement	5 235 752,93 €	5 649 731,50 €	413 978,57 €
Section d'investissement	1 816 357,69 €	2 014 859,07 €	198 501,38 €
Total	7 052 110,62 €	7 664 590,57 €	612 479,95 €
Reports			
Section de fonctionnement		250 000,00 €	
Section d'investissement		468 984,42 €	
Total Réalisations + reports			
Section de fonctionnement	5 235 752,93 €	5 899 731,50 €	663 978,57 €
Section d'investissement	1 816 357,69 €	2 483 843,49 €	667 485,80 €
Restes à réaliser			
Section de fonctionnement			
Section d'investissement	193 800,00 €	120 000,00 €	
Résultats totaux			
Section de fonctionnement	5 235 752,93 €	5 899 731,50 €	663 978,57 €
Section d'investissement	2 010 157,69 €	2 603 843,49 €	593 685,80 €
Total	7 245 910,62 €	8 503 574,99 €	1 257 664,37 €

On constate que la section de fonctionnement présente un excédent de 663 978,57 € incluant le report de l'année 2020. La section d'investissement, quant à elle, dispose d'un excédent cumulé de 593 685,80 € (intégrant les restes à réaliser). Cet excédent global de 1258K € permet à l'EPCI de se projeter sur de futurs investissements à conduire.

4. RATIOS D'ANALYSE FINANCIERE

Le tableau ci-dessous retrace les évolutions de l'épargne brute et de l'épargne nette de la communauté de communes avec les indicateurs permettant de les calculer.

L'épargne brute correspond à l'excédent de la section de fonctionnement sur un exercice, c'est à dire la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle sert ainsi à financer :

- Le remboursement du capital de la dette de l'exercice (inscrit au compte 1641 des dépenses d'investissement) ;
- L'autofinancement des investissements.

L'épargne nette ou capacité d'autofinancement (CAF) représente le montant d'autofinancement réel de la collectivité sur un exercice. Celle-ci est composée de l'excédent de la section de fonctionnement (ou épargne brute) duquel a été retraité le montant des emprunts souscrits par l'EPCI sur l'exercice.

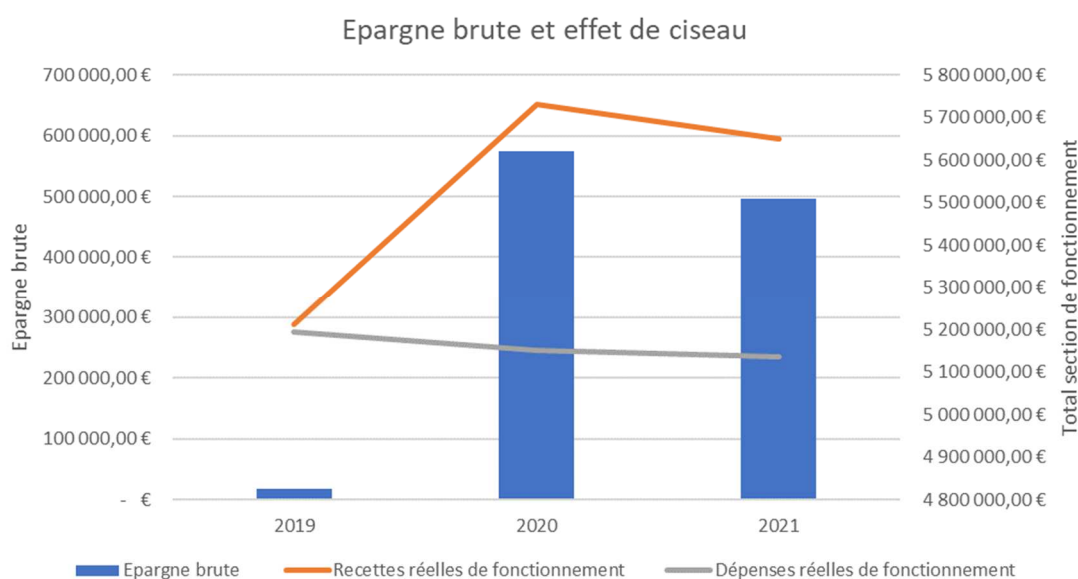
Evolution du niveau d'épargne du budget Administration générale

ANNEE	2019	2020	2021	2020-2021 %
Recettes réelles de fonctionnement	5 211 766,57 €	5 731 403,71 €	5 649 731,50 €	-1,45 %
<i>dont recettes exceptionnelles</i>	584,34 €	11 187,15 €	41 945,71 €	73,33 %
Dépenses réelles de fonctionnement	5 193 597,67 €	5 151 845,69 €	5 135 640,17 €	-0,32 %
<i>dont dépenses exceptionnelles</i>	60,00 €	6 824,39 €	24 128,43 €	71,72 %
Epargne brute (€)	17 644,56 €	575 195,26 €	496 274,05 €	-15,90 %
Taux d'épargne brute %	0,34 %	10,04 %	8,78 %	
Amortissement du capital de la dette	1 238,00 €	251 871,70 €	250 000,00 €	-0,75 %
Epargne nette (€)	16 406,56 €	323 323,56 €	246 274,05 €	-31,29 %
Encours de dette	500 000,00 €	250 000,00 €		
Capacité de désendettement	28,34	0,43	0,00	

On constate que la communauté de communes n'est pas en déséquilibre budgétaire puisque l'épargne brute permet de couvrir l'annuité d'emprunt. Le budget principal n'est plus endetté au 31 décembre 2021.

Le montant d'épargne brute de l'EPCI est égal à la différence entre l'axe bleu et l'axe rouge. Si les dépenses réelles de fonctionnement progressent plus rapidement que les recettes réelles de fonctionnement, un effet de ciseau se crée, ce qui a pour conséquence d'endommager l'épargne brute dégagée par l'EPCI et de possiblement dégrader sa situation financière.

La communauté de communes a vécu une situation difficile en 2019 suite à l'instauration de la redevance incitative et la création d'un budget annexe. La situation s'est largement redressée avec le plan de refinancement instauré en 2020 et ce qui a permis de sortir de cet effet de ciseau.

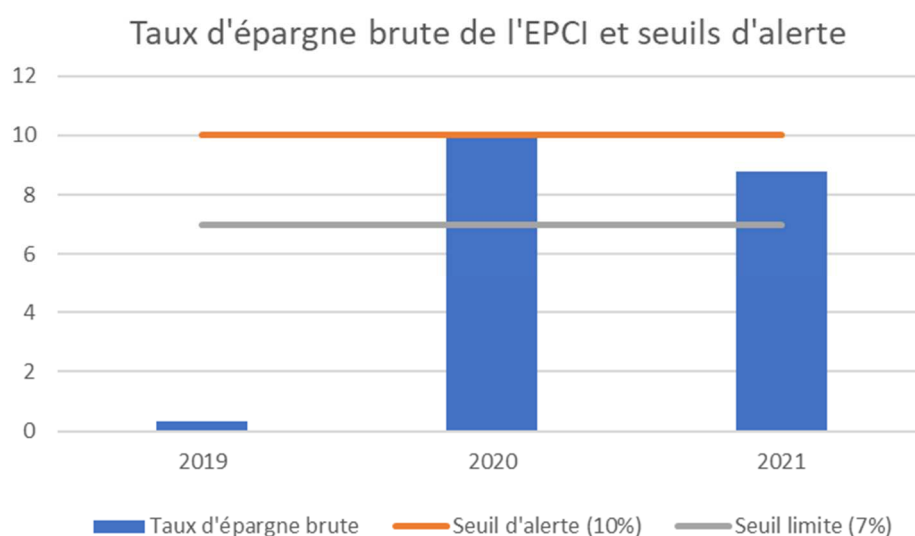


Le taux d'épargne brute correspond au rapport entre l'épargne brute (hors produits et charges exceptionnels) et les recettes réelles de fonctionnement de la communauté de communes. Il permet de mesurer le pourcentage de ces recettes qui pourra être alloué à la section d'investissement afin de rembourser le capital de la dette et autofinancer les investissements de l'année en cours.

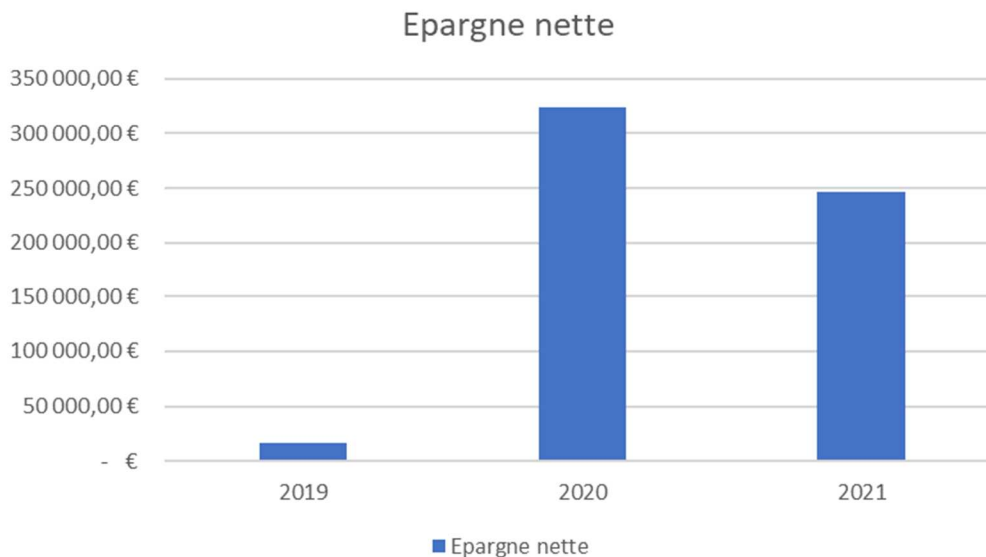
Deux seuils d'alerte sont ici présentés. Le premier, à 10 % correspond à un premier avertissement, l'EPCI en dessous de ce seuil n'est plus à l'abri d'une chute sensible ou perte totale d'épargne.

Le second seuil d'alerte (7 % des RRF) représente un seuil limite. En dessous de ce seuil, la collectivité ne dégage pas suffisamment d'épargne pour rembourser sa dette, investir et également pouvoir emprunter si elle le souhaite.

Pour information, le taux moyen d'épargne brute des EPCI se situe aux alentours de 15 % en 2020.



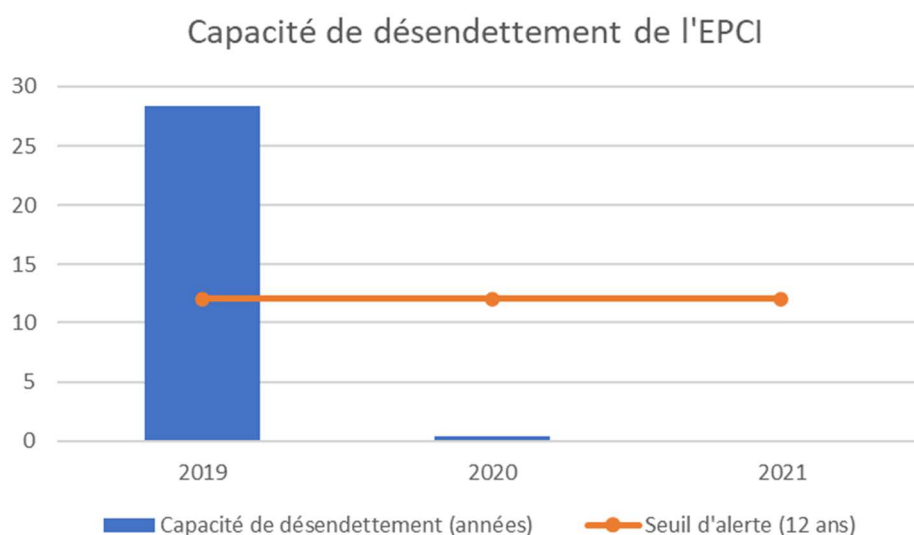
La communauté de communes reste fragile sur sa capacité à investir. Il sera nécessaire de poursuivre le travail engagé sur l'augmentation de la CAF afin de conduire la totalité du plan de mandat envisagé.



La capacité de désendettement constitue le rapport entre l'encours de dette de la collectivité et son épargne brute. Elle représente le nombre d'années que mettrait la collectivité à rembourser sa dette si elle consacrait l'intégralité de son épargne dégagée sur sa section de fonctionnement à cet effet.

Un seuil d'alerte est fixé à 12 ans, durée de vie moyenne d'un investissement avant que celui-ci ne nécessite des travaux de réhabilitation. Si la capacité de désendettement de l'EPCI est supérieure à ce seuil, cela veut dire qu'il devrait de nouveau emprunter pour réhabiliter un équipement sur lequel elle n'a toujours pas fini de rembourser sa dette.

Pour information, la capacité de désendettement moyenne d'un EPCI se situe aux alentours de 5 années en 2020.



5. RATIOS OBLIGATOIRES

N°RATIO	INFORMATIONS	2019	2020	2021	Moyenne nationale
	Nombre d'habitants "DGF"	16354	16354	16354	10 000h à 20 000h
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	321,33 €	318,96 €	314,03 €	293,00 €
2	Produits des impositions directes / population	166,75 €	185,18 €	111,21 €	255,00 €
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	318,68 €	350,46 €	345,46 €	342,00 €
4	Dépenses d'équipement brut/population	55,86 €	16,35 €	15,36 €	78,00 €
5	Encours de la dette/population	184,49 €	153,27 €	120,92 €	199,00 €
6	DGF / population	33,82 €	34,29 €	34,85 €	43,00 €
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	34,31%	34,72%	32,78%	37,90%
9	Dép fonct + rbst dette / Recettes réelles de fonctionnement	158,72%	134,58%	95%	92,20%
10	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement	17,53%	4,66%	4,45%	22,70%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	57,89%	43,73%	35,00%	58,30%

Ratio 1 = Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)/population : montant total des dépenses de fonctionnement en mouvement réels. Les dépenses liées à des travaux en régie (crédit du compte 72) sont soustraites aux DRF.

Ratio 2 = Produit des impositions directes/population (recettes hors fiscalité reversée). Ratio 2 bis = Produit des impositions directes/population. En plus des impositions directes, ce ratio intègre les prélèvements pour reversements de fiscalité et la fiscalité reversée aux communes par les groupements à fiscalité propre.

Ratio 3 = Recettes réelles de fonctionnement (RRF)/population : montant total des recettes de fonctionnement en mouvements réels. Ressources dont dispose la collectivité, à comparer aux dépenses de fonctionnement dans leur rythme de croissance.

Ratio 4 = Dépenses brutes d'équipement/population : dépenses des comptes 20 (immobilisations incorporelles) sauf 204 (subventions d'équipement versées), 21 (immobilisations corporelles), 23 (immobilisations en cours), 454 (travaux effectués d'office pour le compte de tiers), 456 (opérations d'investissement sur établissement d'enseignement) et 458 (opérations d'investissement sous mandat). Les travaux en régie sont ajoutés au calcul. Pour les départements et les régions, on rajoute le débit du compte correspondant aux opérations d'investissement sur établissements publics locaux d'enseignement (455 en M14).

Ratio 5 = Dette/population : capital restant dû au 31 décembre de l'exercice. Endettement d'une collectivité à compléter avec un ratio de capacité de désendettement (dette/épargne brute) et le taux d'endettement (ratio 11).

Ratio 6 = DGF/population : recettes du compte 741 en mouvements réels, part de la contribution de l'État au fonctionnement de la collectivité.

Ratio 7 = Dépenses de personnel/DRF : mesure la charge de personnel de la collectivité ; c'est un coefficient de rigidité car c'est une dépense incompressible à court terme, quelle que soit la population de la collectivité.

Ratio 9 = Marge d'autofinancement courant (MAC) = (DRF + remboursement de dette) / RRF : capacité de la collectivité à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées. Les remboursements de dette sont calculés hors gestion active de la dette. Plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée ; a contrario, un ratio supérieur à 100 % indique un recours nécessaire à l'emprunt pour financer l'investissement. Les dépenses liées à des travaux en régie sont exclues des DRF.

Ratio 10 = Dépenses brutes d'équipement/RRF = taux d'équipement : effort d'équipement de la collectivité au regard de sa richesse. À relativiser sur une année donnée car les programmes d'équipement se jouent souvent sur plusieurs années. Les dépenses liées à des travaux en régie, ainsi que celles pour compte de tiers sont ajoutées aux dépenses d'équipement brut.

Ratio 11 = Dette/RRF = taux d'endettement : mesure la charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse.

(Source www.collectivites-locales.gouv)

B. BUDGETS ANNEXES

1. BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

1.1. Section de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	CA 2019	CA 2020	CA 2021
013 Atténuation de charges	1 011,08 €	1 795,23 €	1 476,99 €
70 Ventes de produits	962 529,03 €	640 873,00 €	824 159,56 €
74 Subventions d'exploitation	239 011,04 €	371 593,56 €	32 039,38 €
75 Autres produits de gestion	15 504,84 €	8 389,76 €	36 284,29 €
77 Produits exceptionnels	13 539,88 €	120,00 €	16 374,51 €
TOTAL	1 231 595,87 €	1 022 771,55 €	910 334,73 €
002 Excédent antérieur reporté	173 489,81 €	206 431,15 €	100 000,00 €
TOTAL	1 405 085,68 €	1 229 202,70 €	1 010 334,73 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	CA 2019	CA 2020	CA 2021
11 Charges à caractère général	485 864,71 €	318 372,70 €	240 105,92 €
12 Charges de personnel	566 922,53 €	565 008,27 €	587 430,92 €
65 Autres charges de gestion	2,09 €	1,16 €	1 151,04 €
66 Charges financières	3 536,26 €	4 620,22 €	2 647,29 €
67 Charges exceptionnelles	278,00 €	508,40 €	
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	142 051,94 €	135 892,74 €	152 552,87 €
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,67 €	
TOTAL	1 198 655,53 €	1 024 404,16 €	983 888,04 €

Pour l'exercice 2021, les recettes de fonctionnement s'élevaient à 910 334,73 € et les dépenses de fonctionnement à 983 888,04 €. La section de fonctionnement est déficitaire car la subvention A02 de la Région au titre de l'année scolaire 2020-2021 a été intégrée au budget 2020 au lieu du budget 2021, soit une recette d'environ 90 000€ qui n'a pas pu être comptabilisée en 2021.

1.2. Section d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE	CA 2019	CA 2020	CA 2021
13 Subventions d'investissement	48 270,50 €	171 291,10 €	54 890,40 €
1068 Dotations, fonds divers et réserves			104 796,54 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	142 051,94 €	135 892,74 €	137 552,87 €
21 Immobilisations corporelles			15 000,00 €
TOTAL	190 322,44 €	307 183,84 €	312 239,81 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
CHAPITRE		CA 2019	CA 2020	CA 2021
0012	Aménagement des locaux	14 510,80 €	307 509,58 €	16 720,94 €
	Opérations d'équipement	14 510,80 €	307 509,58 €	16 720,94 €
16	Emprunts et dettes	38 794,82 €	26 264,72 €	16 612,15 €
20	Immobilisations incorporelles	324,00 €	1 188,00 €	1 670,00 €
21	Immobilisations corporelles	191 714,31 €	4 526,37 €	470 406,42 €
22	Immobilisations en cours	39 628,00 €		
TOTAL		284 971,93 €	339 488,67 €	505 409,51 €

En 2021, le programme de renouvellement des cars a été poursuivi avec l'achat de deux cars. L'excédent de fonctionnement ainsi que les amortissements permettent de financer ce programme sans avoir recours à l'emprunt.

1.3. Résultats de l'exercice

REALISATIONS DE L'EXERCICE	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Section de fonctionnement	983 888,04 €	910 334,73 € -	73 553,31 €
Section d'investissement	505 409,51 €	312 239,81 € -	193 169,70 €
Total	1 489 297,55 €	1 222 574,54 € -	266 723,01 €
Reports			
Section de fonctionnement		100 000,00 €	
Section d'investissement		912 899,51 €	
Total Réalisations + reports			
Section de fonctionnement	983 888,04 €	1 010 334,73 €	26 446,69 €
Section d'investissement	505 409,51 €	1 225 139,32 €	719 729,81 €
Restes à réaliser			
Section de fonctionnement			
Section d'investissement	162 000,00 €		
Résultats totaux			
Section de fonctionnement	983 888,04 €	1 010 334,73 €	26 446,69 €
Section d'investissement	667 409,51 €	1 225 139,32 €	557 729,81 €
Total	1 651 297,55 €	2 235 474,05 €	584 176,50 €

Le budget annexe Transports présente un excédent cumulé de fonctionnement de 26 446,69 € et un excédent cumulé d'investissement de 557 729,81 €

Evolution du niveau d'épargne du budget Transports

ANNEE	2019	2020	2021	2020-2021 %
Recettes réelles de fonctionnement	1 231 595,87 €	1 022 771,55 €	896 534,73 €	-14,08%
<i>dont recettes exceptionnelles</i>	<i>13 539,88 €</i>	<i>120,00 €</i>	<i>16 374,51 €</i>	<i>99,27%</i>
Dépenses réelles de fonctionnement	1 056 603,59 €	888 510,75 €	831 335,17 €	-6,88%
<i>dont dépenses exceptionnelles</i>	<i>278,00 €</i>	<i>508,40 €</i>	<i>- €</i>	
Epargne brute (€)	161 730,40 €	134 649,20 €	48 825,05 €	-175,78%
Taux d'épargne brute %	13,13%	13,17%	5,45%	
Amortissement du capital de la dette	38 794,82 €	26 264,72 €	16 612,15 €	-58,11%
Epargne nette (€)	122 935,58 €	108 384,48 €	32 212,90 €	-236,46%
Encours de dette	83 532,72 €	57 268,00 €	40 656,00 €	
Capacité de désendettement	0,52	0,43	0,83	

Le budget Transports fait face à une situation budgétaire plus complexe. La prospective financière montre, grâce aux amortissements, que l'EPCI a la capacité de pour procéder au renouvellement des cars dans les prochaines années. Pour autant, la section de fonctionnement se tend et ne permettra pas à l'avenir d'avoir une capacité d'autofinancement très élevée.

2. BUDGET ANNEXE DECHETS

2.1. Section de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	CA 2019	CA 2020	CA 2021
013 Atténuation de charges	42,15 €	1 157,98 €	13 722,20 €
70 Ventes de produits	1 684 171,44 €	1 738 321,87 €	1 740 903,26 €
74 Subventions d'exploitation	148 877,59 €	140 629,55 €	90 359,97 €
75 Autres produits de gestion courante		31 809,45 €	21 001,01 €
77 Produits exceptionnels		22,52 €	9 107,94 €
TOTAL	1 833 091,18 €	1 911 941,37 €	1 875 094,38 €

La recette liée à la redevance incitative tend à se stabiliser entre 2020 et 2021. Les subventions liées au soutien des éco-organismes sont en diminution au regard des recettes prévisionnelles attendues. Les recettes de fonctionnement sont en recul d'environ 2 % par rapport à 2020.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	CA 2019	CA 2020	CA 2021
11 Charges à caractère général	903 039,08 €	846 249,11 €	1 302 796,98 €
12 Charges de personnel	487 759,91 €	436 481,45 €	543 238,46 €
65 Autres charges de gestion	7 625,00 €	113 549,54 €	76 082,75 €
66 Charges financières	3 817,54 €	3 389,60 €	2 957,88 €
67 Charges exceptionnelles		16 916,31 €	85 365,41 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	74 351,78 €	76 513,82 €	60 850,09 €
TOTAL	1 476 593,31 €	1 493 099,83 €	2 071 291,57 €

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2 071 291,57 € en 2021, elles sont en évolution de 28 % par rapport à 2020. Cette évolution est principalement liée aux participations versées au SMCNA et à l'augmentation des tonnages de déchets collectés (en déchèteries) sur le territoire. Cette dégradation crée un effet ciseaux sur la section de fonctionnement et génère un résultat déficitaire.

2.2. Section d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE	CA 2019	CA 2020	CA 2021
13 Subventions d'investissement			11 084,00 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	74 351,78 €	76 513,82 €	60 850,09 €
10222 FCTVA		3 683,56 €	15 402,81 €
1068 Autres réserves		356 497,87 €	418 841,54 €
TOTAL	74 351,78 €	436 695,25 €	506 178,44 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE	CA 2019	CA 2020	CA 2021
0001 Achat de conteneurs/colonnes de tri	24 474,00 €	23 160,00 €	32 940,00 €
0002 Construction Bureaux Environnement		6 173,66 €	1 565,56 €
0003 Déchèterie Blain	30 782,40 €	395,77 €	24 798,00 €
0004 Déchèterie Bouvron	637,08 €	298,80 €	210,00 €
0005 Grosses réparations Déchèteries			2 549,76 €
Opérations d'équipement	55 893,48 €	30 028,23 €	62 063,32 €
16 Emprunts et dettes	48 469,66 €	48 897,60 €	49 329,32 €
21 Immobilisations corporelles		3 393,05 €	4 420,97 €
TOTAL	104 363,14 €	82 318,88 €	115 813,61 €

En termes d'investissement, la communauté de communes a lancé une étude de programmation pour la nouvelle déchèterie de Blain qui sera implantée dans la zone des Bluchets. D'ordre courant, l'achat de conteneurs et de colonnes de tri a été réalisé pour un montant de 32 940 €.

Les recettes d'investissement sont de 506 178,44 €, elles sont générées principalement par le transfert du résultat de fonctionnement 2020 à la section d'investissement (418 841,54 €).

2.3. Résultats de l'exercice

REALISATIONS DE L'EXERCICE	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Section de fonctionnement	2 071 291,57 €	1 875 094,38 €	- 196 197,19 €
Section d'investissement	115 813,61 €	506 178,44 €	390 364,83 €
Total	2 187 105,18 €	2 381 272,82 €	194 167,64 €
Reports			
Section de fonctionnement			
Section d'investissement		324 365,01 €	
Total Réalisations + reports			
Section de fonctionnement	2 071 291,57 €	1 875 094,38 €	- 196 197,19 €
Section d'investissement	115 813,61 €	830 543,45 €	714 729,84 €
Restes à réaliser			
Section de fonctionnement			
Section d'investissement	76 750,00 €		
Résultats totaux			
Section de fonctionnement	2 071 291,57 €	1 875 094,38 €	- 196 197,19 €
Section d'investissement	192 563,61 €	830 543,45 €	637 979,84 €
Total	2 263 855,18 €	2 705 637,83 €	441 782,65 €

Le budget annexe Déchets présente un déficit cumulé de fonctionnement de 196 197,19 € et un excédent cumulé d'investissement de 637 979,81 €

Evolution du niveau d'épargne du budget annexe DECHETS

ANNEE	2019	2020	2021	2020-2021 %
Recettes réelles de fonctionnement	1 833 091,18 €	1 911 941,37 €	1 875 094,38 €	-1,97 %
<i>dont recettes exceptionnelles</i>		22,52 €	9 107,94 €	99,75 %
Dépenses réelles de fonctionnement	1 402 241,53 €	1 416 586,01 €	2 010 441,48 €	29,54 %
<i>dont dépenses exceptionnelles</i>		16 916,31 €	85 365,41 €	80,18 %
Epargne brute (€)	430 849,65 €	512 249,15 €	59 089,63 €	-966,90 %
Taux d'épargne brute %	23,50%	26,79%	-3,15%	
Amortissement du capital de la dette	48 469,66 €	48 897,60 €	49 329,32 €	0,88 %
Epargne nette (€)	382 379,99 €	463 351,55 €	-108 418,95 €	527,37 %
Encours de dette	451 954,54 €	403 484,88 €	354 587,28 €	-13,79 %
Capacité de désendettement	1,05	0,79	-6,00	

La CAF négative présentée en 2021 ne permet pas de se projeter dans de futurs investissements sur ce budget annexe. Il est encore difficile d'identifier si la section de fonctionnement continuera à se dégrader. Il sera nécessaire d'être vigilant sur les années futures sur les évolutions des dépenses et des recettes courantes.

3. BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE

3.1. Section de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
CHAPITRE	CA 2019	CA 2020	CA 2021	
013 Atténuations de charges			85,82 €	
70 Ventes de produits	12 580,25 €	21 896,34 €	114 261,22 €	
75 Autres produits de gestion	583 896,80 €	571 584,87 €	586 603,77 €	
77 Produits exceptionnels	32 844,41 €		9 048,00 €	
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	160 100,00 €	160 372,60 €	170 086,81 €	
TOTAL	789 421,46 €	753 853,81 €	880 085,62 €	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
CHAPITRE	CA 2019	CA 2020	CA 2021	
11 Charges à caractère général	538 176,03 €	473 182,87 €	329 821,23 €	
12 Charges de personnel			164 853,65 €	
65 Autres charges de gestion			1,35 €	
66 Charges financières	26 267,62 €	24 200,31 €	22 098,68 €	
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	237 400,00 €	240 000,00 €	255 736,84 €	
TOTAL	801 843,65 €	737 383,18 €	772 511,75 €	

La section de fonctionnement prend en compte la délégation de service public avec PRESTALIS jusqu'au 31 août 2021 et la reprise en régie à partir du 1er septembre 2021. Les recettes de fonctionnement s'élèvent à une somme totale de 880 085,62 € et les dépenses de fonctionnement à 772 511,75 €. Un excédent de fonctionnement est constaté, il est nécessaire pour la négociation de fin de DSP avec la société PRESTALIS non clôturée.

3.2. Section d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE	CA 2019	CA 2020	CA 2021
13 Subventions d'investissement			1 300 000,00 €
1068 Dotations, fonds divers et réserves			16 470,63 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	237 400,00 €	240 000,00 €	501 333,24 €
TOTAL	237 400,00 €	240 000,00 €	1 817 803,87 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Opérations d'équipement	23 140,29 €	495,32 €	30 881,91 €
16 Emprunts et dettes	160 100,00 €	126 586,37 €	128 688,00 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	124 519,00 €	160 372,60 €	170 086,81 €
21 Immobilisations corporelles			7 023,76 €
TOTAL	307 759,29 €	287 454,29 €	336 680,48 €

Suite à l'intégration budgétaire du remboursement de TVA généré dans le cadre de la construction du centre aquatique, les recettes d'investissements représentent un montant de 1 817 803,37 €. En dépenses d'investissement, le montant total est de 336 680,48 € dont 36 % sont consacrés au remboursement du prêt.

3.3. Résultats de l'exercice

REALISATIONS DE L'EXERCICE	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Section de fonctionnement	772 511,75 €	880 085,62 €	107 573,87 €
Section d'investissement	336 680,48 €	1 817 803,87 €	1 481 123,39 €
Total	1 109 192,23 €	2 697 889,49 €	1 588 697,26 €
Reports			
Section de fonctionnement			
Section d'investissement	238 298,80 €		
Total Réalisations + reports			
Section de fonctionnement	772 511,75 €	880 085,62 €	107 573,87 €
Section d'investissement	574 979,28 €	1 817 803,87 €	1 242 824,59 €
Restes à réaliser			
Section de fonctionnement			
Section d'investissement	30 800,00 €		
Résultats totaux			
Section de fonctionnement	772 511,75 €	880 085,62 €	107 573,87 €
Section d'investissement	605 779,28 €	1 817 803,87 €	1 212 024,59 €
Total	1 378 291,03 €	2 697 889,49 €	1 319 598,46 €

Le budget annexe Centre Aquatique présente un excédent cumulé de fonctionnement de 107 573,87 € et un excédent cumulé d'investissement de 1 212 024,59 €

Evolution du niveau d'épargne du budget annexe Centre aquatique

ANNEE	2019	2020	2021	2020-2021 %
Recettes réelles de fonctionnement	629 321,46 €	593 481,21 €	709 998,81 €	16,41 %
<i>dont recettes exceptionnelles</i>	32 844,41 €		9 048,00 €	100,00 %
Dépenses réelles de fonctionnement	564 443,65 €	497 383,18 €	516 774,91 €	3,75 %
<i>dont dépenses exceptionnelles</i>				
Epargne brute (€)	32 033,40 €	96 098,03 €	184 175,90 €	- 47,82 %
Taux d'épargne brute %	5,09%	16,19%	25,94%	
Amortissement du capital de la dette	124 519,00 €	126 586,37 €	28 688,00 €	1,63 %
Epargne nette (€)	- 92 485,60 €	- 30 488,34 €	55 487,90 €	154,95 %
Encours de dette	1 513 988,35 €	1 387 401,04 €	1 258 712,39 €	-10,22 %
Capacité de désendettement	47,26	14,44	6,83	

Au regard des résultats actuels, le budget annexe Centre Aquatique n'a pas de capacité d'autofinancement. Le budget général vient équilibrer la section de fonctionnement comme cela est le cas généralement sur ce type de service public. Concernant la section d'investissement, l'intégration budgétaire du remboursement de TVA à hauteur de 1 300 000 € permet de couvrir les annuités d'emprunt.

4. BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

4.1. Section de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	CA 2019	CA 2020	CA 2021
70 Ventes de produits	16 120,00 €	7 920,00 €	17 130,00 €
74 Subventions d'exploitation	45 989,33 €	48 252,44 €	49 822,34 €
TOTAL	62 109,33 €	56 172,44 €	66 952,34 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	CA 2019	CA 2020	CA 2021
11 Charges à caractère général	4 981,04 €	5 848,38 €	9 988,09 €
12 Charges de personnel	42 394,60 €	42 470,18 €	45 000,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	171,22 €	132,23 €	3 754,91 €
67 Charges exceptionnelles			4 800,00 €
TOTAL	47 546,86 €	48 450,79 €	63 543,00 €

En 2021, les recettes de fonctionnement s'élèvent à hauteur de 66 952,34 € et les dépenses de fonctionnement à hauteur de 63 543 €. Le budget SPANC est financé par une subvention d'équilibre versée par le budget principal à hauteur de 45 000 €.

4.2. Section d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
CHAPITRE	CA 2019	CA 2020	CA 2021	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	171,22 €	132,23 €	3 754,91 €	
TOTAL	171,22 €	132,23 €	3 754,91 €	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
CHAPITRE	CA 2019	CA 2020	CA 2021	
020 Immobilisations incorporelles		17 908,80 €		
021 Immobilisations corporelles	396,69 €	204,62 €		
TOTAL	396,69 €	18 113,42 €	- €	

Il n'est pas recensé d'investissement en 2021 pour la gestion du SPANC.

4.3. Résultats de l'exercice

REALISATIONS DE L'EXERCICE	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Section de fonctionnement	63 543,00 €	66 952,34 €	3 409,34 €
Section d'investissement		3 754,91 €	3 754,91 €
Total	63 543,00 €	70 707,25 €	7 164,25 €
Reports			
Section de fonctionnement	2 712,00 €		
Section d'investissement	15 988,04 €		
Total Réalisations + reports			
Section de fonctionnement	66 255,00 €	66 952,34 €	697,34 €
Section d'investissement	15 988,04 €	3 754,91 €	- 12 233,13 €
Restes à réaliser			
Section de fonctionnement			
Section d'investissement			
Résultats totaux			
Section de fonctionnement	66 255,00 €	66 952,34 €	697,34 €
Section d'investissement	15 988,04 €	3 754,91 €	- 12 233,13 €
Total	82 243,04 €	70 707,25 €	- 11 535,79 €

Le budget annexe SPANC présente un excédent cumulé de fonctionnement de 697,34 € et un déficit cumulé d'investissement de 11 535,79 €

Evolution du niveau d'épargne du budget annexe SPANC

ANNEE	2019	2020	2021	2020-2021 %
Recettes réelles de fonctionnement	62 109,33 €	56 172,44 €	66 952,34 €	16,10%

dont recettes exceptionnelles			4 800,00 €	100,00%
Dépenses réelles de fonctionnement	47 375,64 €	48 318,56 €	59 788,09 €	19,18%
dont dépenses exceptionnelles			4 800,00 €	100,00%
Epargne brute (€)	14 733,69 €	7 853,88 €	7 164,25 €	9,63%
Taux d'épargne brute %	23,72%	13,98%	10,70%	

Le financement apporté par le budget principal permet au budget annexe SPANC de conduire quelques investissements de faible montant.

5. LOTISSEMENTS – PARCS D'ACTIVITES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
CHAPITRE	PA BEL AIR	PA BLUCHETS	PA BOURG BESNIER	PA NOE GREE	PA DRUGE CHEVAUX
011 Charges à caractère général	13 292,69 €	17 210,97 €	14 561,69 €	62 201,21 €	
65 Autres charges de gestion courante					
66 Charges financières	1 568,40 €	7 113,05 €			
042 Opération ordre de transfert	1 003 910,33 €	1 312 521,48 €	199 241,72 €	731 676,79 €	
043 Opération ordre intérieur	8 098,40 €	15 467,05 €	5 764,00 €	5 142,00 €	
TOTAL	1 026 869,82 €	1 352 312,55 €	219 567,41 €	799 020,00 €	- €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
70 Produits des ventes	- €	114 609,00 €	18 090,00 €	7 820,00 €	
74 Dotations et participations	- €		15 000,00 €	53 796,48 €	
75 Autres produits de gestion courante					
77 Produits exceptionnels					
042 Opération ordre de transfert	1 018 771,42 €	1 222 236,50 €	180 713,41 €	793 850,56 €	
043 Opération ordre intérieur	8 098,40 €	15 467,05 €	5 764,00 €	5 142,00 €	
TOTAL	1 026 869,82 €	1 352 312,55 €	219 567,41 €	860 609,04 €	- €
TOTAL Résultat de fonctionnement	- €	- €	- €	61 589,04 €	- €
002 Excédent/Déficit antérieur reporté	- 408,37 €	59 844,08 €	- 223,39 €	16 900,97 €	32 775,42 €
Résultat brut de clôture	- 408,37 €	59 844,08 €	- 223,39 €	78 490,01 €	32 775,42 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
16 Emprunts et dettes	24 601,56 €	38 785,15 €			
040 Opération ordre de transfert	1 018 771,42 €	1 222 236,50 €	180 713,41 €	793 850,56 €	
TOTAL	1 043 372,98 €	1 261 021,65 €	180 713,41 €	793 850,56 €	- €
RECETTES D'INVESTISSEMENT					
16 Emprunts et dettes					
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés					
040 Opération ordre de transfert	1 003 910,33 €	1 312 521,48 €	199 241,72 €	731 676,79 €	
TOTAL	1 003 910,33 €	1 312 521,48 €	199 241,72 €	731 676,79 €	- €
TOTAL Résultat de investissement	- 39 462,65 €	51 499,83 €	18 528,31 €	62 173,77 €	- €
001 Excédent/Déficit antérieur reporté	163 115,07 €	20 259,20 €	- 126 256,09 €	- 306 658,75 €	97 791,06 €
Résultat brut de clôture	123 652,42 €	71 759,03 €	- 107 727,78 €	- 368 832,52 €	97 791,06 €

Le parc d'activités de la Druge Chevaux ne connaît plus de mouvements, il conviendra de le clôturer au cours de l'année 2022. Concernant les parcs d'activités Blûchets, Bel Air et Bourg Besnier, la commercialisation des lots est en cours d'achèvement, il ne reste que deux ou trois terrains par parc. Un prévisionnel de clôture de ces parcs devra être réalisé en 2022 afin d'évaluer leur équilibre budgétaire.

Concernant le parc d'activités de la Noé Grée, celui-ci est en début de commercialisation, les travaux d'aménagement ne sont pas encore totalement terminés.

C. SYNTHÈSE – COMPTE ADMINISTRATIF (BUDGET ADMINISTRATION GENERALE ET BUDGETS ANNEXES)

REALISATIONS DE L'EXERCICE	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Section de fonctionnement	12 524 757,07 €	12 841 557,39 €	316 800,32 €
Section d'investissement	6 053 219,89 €	7 902 186,42 €	1 848 966,53 €
Total	18 894 777,28 €	20 743 743,81 €	2 165 766,85 €
Reports			
Section de fonctionnement	3 343,76 €	459 520,47 €	
Section d'investissement	784 992,74 €	1 889 623,21 €	
Total Réalisations + reports			
Section de fonctionnement	12 528 100,83 €	13 301 077,86 €	772 977,03 €
Section d'investissement	6 838 212,63 €	9 791 809,63 €	2 953 597,00 €
Restes à réaliser			
Section de fonctionnement			
Section d'investissement	463 350,00 €	120 000,00 €	
Résultats totaux			
Section de fonctionnement	12 528 100,83 €	13 301 077,86 €	772 977,03 €
Section d'investissement	7 301 562,63 €	9 911 809,63 €	2 610 247,00 €
Total	19 829 663,46 €	23 212 887,49 €	3 383 224,03 €

Le compte administratif (Budget Administration générale et budgets annexes) présente un excédent cumulé de fonctionnement de 772 977,03 € et un excédent cumulé d'investissement de 2 610 246,97 €.

Au regard de la synthèse globale des résultats, le budget principal représente 42 % de la section de fonctionnement totale et 22 % de la section d'investissement en termes de dépenses et de recettes.

En ce qui concerne le résultat de fonctionnement, celui-ci est généré à 85 % par le budget principal en revanche pour le résultat d'investissement, celui-ci est établi pour 77 % par les budgets annexes.